L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 13 MAI 1884.

SPECTACLES BALS, &c

PAVILLON FARANTA.

Coin des rues Bourbon et Orléans.

ENCORE UNE IMMENSE ATTRACTION CETTE SEMAINE!

REPRESENTATIONS ENTIEREMENT NOUVELLES.

Soirée et dernière semaine des artistes favoris LARRY DOOLEY et CONWAY FRANK.

Début du merveilleux danseur à robinets, Master HOONEY.

Première représentation dans cette ville de la grande pièce populaire de New-York:

Peril, or Life by the Sea Side.

Comédie à la fois amusante et pathétique, par la PAUL COMEDY COMPANY.

7 mai—

Hôtels, Sources etc.

LAKE PARK HOUSE,
West-End,

Par J. GALATOIRE,

A l'honneur d'annoncer au public en général et à ses amis en particulier qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le susdit nom, où les parrains et accrut sure de toujours y trouver une cuisine de premier ordre et à des prix très modérés.

9mai—1m—4t mar jeu

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT VICTOR,

81.....Rue Bourbon.....81

J'AI l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que pour la saison d'été j'ai beaucoup diminué les prix des repas à la carte, ainsi que la pension à la semaine. Je servirai aussi à partir du 1er mai, un dîner, table d'hôte, système parisien, entre 3 et 7 heures, pour le prix modique d'une piastre par personne, y compris une demi-bouteille de bon vin de Bordeaux.

Selon son goût on pourra repas privés, et chambres à coucher pour voyageurs.

27 avril—1 mois VICTOR BERO.

RESTAURANT PIZZINI,
182 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES LABBE.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.

Téléphone dans le maison

21 oct—1an

Claiborne Cottage.

COVINGTON, LA., dans les pinières. Pension, par mois, $35; par jour, $1 50. Enfants et domestiques, moitié prix. Résidence charmante, climat extraordinairement sain. Les eaux médicinales d'une grande puissance curative. S'adresser pour la pension sur les lieux, ou à H. Billard, libraire, 59 Chartres.

MME E. JAUFROID.

17avril—1m mar jeu dim

Martin's Hotel and Restaurant
17 University Place, New-York
Maison Française de premier ordre.
EUROPEAN PLAN.

Chambres de $0 75 à $2 par jour.
Déjeuner à la carte. Dîner $1, vin compris.

CAFÉ.

Journaux Louisianais et autres.

J. B. MARTIN Propriétaire.

16fév—3m 3f par sem

LA VIGUEUR DES CHEVEUX
D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou ternis, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR n'a et sans pareille, elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et persistant.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1883: "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. LA VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. AGNUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Familie Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1883: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence très jeunesse—une chose vraiment très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans de cela j'ai perdu la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chûte, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chûte. J'emploie seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'use sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PREPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Drogistes.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Antoine Charles	Gary Pierre
Belander Elisabeth Vve	Gaufroy Vve née de la Richert Motte
Briant Mme femme	Gary Laurent Charles C'rille
Baudouin Charles	Manbert Léon
Charpentier Mme	Monnier Lazarre
Dillan Célestin	Peolil D N E
Gary Mlle	Sullivan P
Gary Louis Jules	Saisdo Louis

15 avril 1884.

Abadie, Jean M Fran-çois	Cabos, Mme épouse Lataple
David, Paulin	Doats, épouse Rabenne
Desnevilon, A C	
Fusellier, Ch Louis Armand	Ferragut, Joseph
Guillemaut, Marie	Fribourg, Fanny et Mlle
Loisea, Louis	Lamolle, Marie épouse Bardon
LeClère de Polingny	Léandre, Mme
Lasnada, Bernard	Lienard, Duhamel
Latapie, Damien	Moulin, Louis
Miren, Jean	Mouton, Dominique
Métral, Jean Jérôme	Motgé, Dominique
Poisson, Charles	Thevenin
Serbet, Louis	Thevenin
Tranquille François	Verdier, L

La Nlle-Orléans, le 1er mai 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1878

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaves de Paris, avec nouveau système Equitière. Brevété pour 1 temps de l'accord le plus stable connu dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments à double échappement, les pianos qui ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont généralement garantis. Offre ces Pianos au prix actuellement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues par conditions très avantageuses.

18 nov—

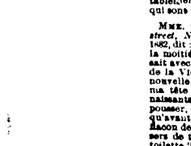

Bandages Herniaires, Brosselles, Suspensoire pour l'abdomen, Bas Jambes et Bras Articulés, Etc.

Un médecin de service est attaché par M. DeDERMOTT,

158 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti et donne satisfaction sous tous les rapports.

mars 24—1 an

DEMANDES.

On demande—Une Française, digne de confiance, comme bonne d'enfants. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au No 17, Nord-Romparts.

13 mai—3f

On demande—Une bonne d'enfant ne parlant que le français, et une femme de chambre. S'adresser au No 1162 St Charles Avenue. 9mai—6f

UNE jeune fille désire une place comme bonne d'enfants. Elle offrira de bonnes recommandations. S'adresser au No 163 rue Esplanade. 7 mai—5f

On demande de bons ouvriers cigariers, encoigneur Decatur et Douane.

6mai—6f

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera adressée à la prochaine Assemblée législative pour le vote d'une loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à convertir, au gré des porteurs des bons à prime en coupons et bons enregistrés, avec intérêt payable par trimestre ou semestre

4mai—5f et 30 j.

AVIS LEGAL.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1884.

AVIS est par le présent donné que, conformément à l'article 44 de la Constitution, une demande sera adressée à la Législature, à cette session, pour le vote d'une loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à convertir, au gré des porteurs des bons à prime en coupons et bons enregistrés, avec intérêt payable par trimestre ou semestre

4mai—5f et 30 j.

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'il sera fait à la prochaine session de la Législature, en 1884, une demande pour le vote d'une loi facilitant la mise à exécution du projet d'EXPOSITION UNIVERSELLE L'INDUSTRIE ET DU COTON, DU CENTENAIRE DU COTON, pour arrêter les règlements de police nécessaires et contrôler les exhibitions publiques et les spectacles dans la ville de la Nlle-Orléans pendant la durée de l'Exposition.

16 avril—1f par sem en 30 jours.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprenant toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Darte, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément sous celle de dames en latine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut

17 mai—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLÉANS.

Figurainée comme compagnie mutuelle le 1849.
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Elle d'assurances annuelles à des taux réduits de gré à gré, sur ce contre le danger d'incendie.

W. A. LYMAN.....président.
CHAS. H. DOLAGE.....Vice-président.
CH. AS. E. RICH.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Chs. E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Chs. Louque,	L. Hernandez,
George W. Santell,	Jos. Kohn,
Alf. Lemleux,	J. J. Reiss,
Charles Hermann,	Charles Prospère,
U. Martinez,	Henry L. Fish,
Jos. Meyer,	A. M. Shepard,
Charles H. Dolage,	Edmond Enos,
Reuben G. Beak,	R. D. Wallace,
John Chaffe,	E. D. Rochman,
S. C. Cosbie,	Wm Gorly,
W. A. Phelps.	John D. Fisher,
Wm. Gibbs,	A. Brandon,
Wm. R. Lyman,	C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

Mme HONORÉ,

sage-femme, et médecin pour dames, 140 Rue Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison sûre pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, destitution difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les pleurs aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec la temps. Visites à toute heure. Exercice et pratique depuis 25 ans, elle se recommande au public.

15 fév—1an

L.S.L.

Prenez Avis !!

Que cette loterie est la seule qui d ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 17 JUIN 1884.

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. T DU.

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION !
Pas d'ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE.....	$150,000
UN GROS LOT DE.....	50,000
UN GROS LOT DE.....	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 17 JUIN 1884,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet,

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000	$150,00
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 30,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

2,979 Lots devisent à.....$522,500

CERTIFICAT.

"Nous soussignés, par les ci-dessous mentionnés, agissant en vertu des pouvoirs à nous conférés par les précédents à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires.

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Rappelez par Postal Note à l'ordre de l'Amalgamation Exchange de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus).

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats-poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

Nlle Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Chas Ladite versus Mrs. Jeremiah Blackstone, comme représentant de la Second Free Will Baptist Church of New Orleans.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans.—No 4080.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cette de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Echange, ruelle, rue Magazine, entre la rue Gravier et l'Allée Naches, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 14 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Marigny, Sud-Ouest par la rue Urquhart, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de soixante pieds entre lesdites rues, étant une portion du lot de terre désigné par le numéro onze sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1855, et attaché à un acte du 22 août 1855, par devant S. Seguera, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté de la place près de la rue Mandeville par la balance du lot numéro onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 mai—13 17 20

Peter G. Middell vs. M se L. A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No.——. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après décrits, le MARDI, 13 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Derbigny, Sud-Ouest par la rue Roman, Nord-Ouest par la rue Bons Enfants, et Sud-Est par la rue Marais, mesurant trente pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise, et étant le numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) de la subdivision faite par Jean Baptiste Lafon, arpenteur, le 27 juillet 1827, et enregistrée dans le livre de Conveyances No 12, folio 250 du transport de la Paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Auguste A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 avril—15.26,2,10,17 mai

Deux cottages sur la rue Merlerce. Nos 101 et 103.

Vente pour effectuer un partage.

Anthony Perrault et al. vs. Appolinaire Perrault, interdit, et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,537.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau 29 rue Carondelet.

SAMEDI, 17 mai 1884, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Echange, ruelle, rue Magazine, entre la rue Gravier et la rue Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Marigny, Sud-Ouest par la rue Urquhart, Nord-Ouest par Mandeville et Sud-Est par Moreau, mesurant trente pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de soixante pieds entre lesdites rues, étant une portion du lot de terre désigné par le numéro onze sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1855, et attaché à un acte du 22 août 1855, par devant S. Seguera, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté de la place près de la rue Mandeville par la balance du lot numéro onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2mai—2 9 13 18

G. Hoppes vs. F. G. Chamberlain et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 11,318.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public sur la Bourse d'Echange, ruelle, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 31 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Bons Enfants, Sud-Ouest par Roman, Nord-Ouest par Marigny, et Sud-Est par la rue Marais, mesurant trente pieds de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise, et étant le numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) de la subdivision faite par Jean Baptiste Lafon, arpenteur, le 27 juillet 1827, et enregistrée dans le livre de Conveyances No 12, folio 250 du transport de la Paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Auguste A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 avril—15.26,2,10,17 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de partage.

Succession de Anna Marie Grenaud. No. 10727.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux ordres à moi émanant le rendant de la Cour en date du 29 avril 1884, respectivement, pour effectuer un partage à moi adressées par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le MARDI, 13 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le contenu et les installations du magasin de glace bien assorti, connu comme la "Mascot Crockery Store," situé au coin de la rue Marais et Dumaine, dans le Second District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

2 mai 2 9 13

Southern Express Co. vs. Edgar Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,741.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le MERCREDI, 14 mai 1884 à 10 heures A M. de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une bibliothèque contenant 228 volumes assortis, une table à écrire, une lampe, trente-deux livres reliés, un lot de journaux de fantaisie (magazines) et une boîte à contenir de l'argent (cash box) avec son contenu, maintenant dans une entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

3mai—3, 7 10, 13.

Prior and Silsbee vs. Wm. Walker Sillie et Sarah Murray, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le LUNDI, 12 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Bons Enfants, Sud-Ouest par Roman, Nord-Ouest par Marigny, et Sud-Est par la rue Marais, mesurant trente pieds de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise, et étant le numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) de la subdivision faite par Jean Baptiste Lafon, arpenteur, le 27 juillet 1827, et enregistrée dans le livre de Conveyances No 12, folio 250 du transport de la Paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Auguste A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 avril—15.26,2,10,17 mai

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles A. Meyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 10,505.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 17 mai 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Echange de l'Hôtel St Charles, rue St. Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la cause de Jean Baptiste Meyer, intrinca natalis, administrateur de la succession de Charles A. Meyer, décédé intestat, et a moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le CINQUIEME JOUR de mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle ci-après nommée, et bornée comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Marigny, Sud-Ouest par Urquhart, Nord-Ouest par Mandeville et Sud-Est par Moreau, faisant partie du lot No 1 de l'Isle 58, mesurant, mesure française, 30 pieds ou plus de face à la rue Marigny sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, mesure américaine

2e La sixième portion indivise d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans la même Isle, ainsi qu'il est désigné ci-dessous par le No 3, mesurant 26 pieds 7 pouces 3/4 de largeur de face à la rue Moreau sur 120 pieds 11 pouces de profondeur et s'élargissant de 9 pieds 10 pouces 1/2 de largeur à une distance de 63 pieds 7 pouces 3 lignes de la rue Moreau, ainsi la surplus de la dernière portion du dit lot de terre a une largeur de 36 pieds 6 pouces.

3e La sixième portion indivise d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans l'Isle No 1, bornée par la rue Moreau, la rue Derbigny, la rue Marais et la rue Bons Enfants, désigné par le No 3, mesurant, mesure anglaise, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Bons Enfants sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, et étant le numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) de la subdivision faite par Jean Baptiste Lafon, arpenteur, le 27 juillet 1827, et enregistrée dans le livre de Conveyances No 12, folio 250 du transport de la Paroisse d'Orléans.

4e Les neuf cent douzièmes (9/12) portions indivises d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans la Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'Isle No 58, mesurant, mesure anglaise, 30 pieds 9 pouces de face à la rue Moreau sur 120 pieds 11 pouces de profondeur, entre les rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais des acquéreurs.

15 avril—15.26,2,10,17 mai

Succession de Catherine Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11 240 Division D—Attendu que Michael J. Burns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Burns, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4 mai—4, 8, 13

Succession de John Deeves et ux femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,320. Division B.—Attendu que William H. Deeves a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successes des deux feus John Deeves et sa femme décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mai—8,12,17

Succession de William Florance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6,498.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bonjamin Florance, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 mai—11,15,20

Succession de J. P. Gauivet alias Guenivet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,342.—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. P. Gauivet et au dit décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 mai—11,15,20

Succession de Marie Celeste Ile d'Thomas, veuve de Pierre Depugin er

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,403—Division B. Attendu que P. S. Wiltz Jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Marie Celeste Ile d'Thomas, veuve de Pierre Depugin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK,
7mai—7 11 16 Greffier

Succession de Lemien Werner, épouse

décédée de Fred Hecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,321—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louisa Werner épouse décédée de Fred Hecker décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4mai—4, 8, 13

Succession de John Deeves et ux femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,320. Division B.—Attendu que William H. Deeves a présenté sa pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successes des deux feus John Deeves et sa femme décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 mai—8,12,17

Succession de William Florance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6,498.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Florance, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 mai—11,15,20

Succession de J. P. Gauivet alias Guenivet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,342.—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. P. Gauivet et au dit décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 mai—9 13 18

Succession de Jean Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,191—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à s'objecter, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 mai—9 13 18

Succession de Mme Marie Desruyaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,801—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles la compte final présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 mai—9 13 18

Succession de Jean Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,191—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à s'objecter, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK,
7mai—7 11 16 Greffier

Succession de Lemien Werner, épouse

décédée de Fred Hecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,321—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louisa Werner épouse décédée de Fred Hecker décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à s'objecter dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4mai—4, 8, 13

Succession de John Deeves et ux femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,320. Division B.—Attendu que William H. Deeves a présenté sa pétition à la cour